

OGM: Le Canada capitule et abandonne sa guerre à l'OMC contre l'Europe

Montréal, le lundi 20 juillet 2009. L'annonce que le Canada abandonne sa poursuite à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre l'Europe dans le dossier des organismes génétiquement modifiés (OGM) est perçue par le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) et le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) comme étant positive. Cette annonce ouvrera peut-être la voie à une révision complète et nécessaire des politiques canadiennes sur les OGM comme l'application réelle du principe de précaution, la ratification du protocole de biosécurité et l'imposition de l'étiquetage obligatoire des OGM.

Le Canada et l'Europe ont signé une entente bilatérale laissant les États-Unis et l'Argentine comme seuls combattants dans la lutte à l'OMC contre l'Europe sur le dossier des OGM. Une fissure d'une telle importance est une première dans le camp des pays pro-OGM. « Comme les chances de gagner à l'OMC étaient minces, le Canada a préféré se mettre d'accord avec l'Europe pour tenir des réunions deux fois par an sur les OGM, » constate Lucy Sharratt du Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB). « Il est grand temps que le gouvernement fédéral s'inspire de l'Europe pour réformer la réglementation existante et inadéquate sur les OGM ».

Le gouvernement canadien affirme que cet accord permettra un plus grand accès aux denrées OGM canadiennes en Europe. La réalité est que l'accès existait déjà avant cet accord. Mais, ce sont les consommateurs européens qui, grâce à l'étiquetage des OGM, rejettent toujours les OGM. « Comme, il n'y a pas de marché pour les aliments OGM en Europe, le gouvernement Harper prend ses désirs pour des réalités lorsqu'il croit que les Européens vont acheter du biodiésel fait à partir de canola qui est pratiquement à 100 % OGM et en plus, dans le contexte de la controverse croissante mondiale sur les biocarburants » déclare Éric Darier, directeur de Greenpeace au Québec.

« Le Canada a beaucoup à apprendre de l'Europe et en particulier de pays comme l'Allemagne ou la France qui continuent à appliquer le principe de précaution en refusant les OGM », dit Hélène Cornellier, de l'Afeas. « À travers les réunions bilatérales Europe-Canada, on ne peut qu'espérer que le gouvernement fédéral adoptera l'étiquetage obligatoire des OGM comme en Europe et comme le réclame d'ailleurs plus de 80 % des consommateurs canadiens ».

« En autorisant rapidement les OGM et en particulier le canola OGM, le gouvernement fédéral a échoué lamentablement à protéger les intérêts des agriculteurs que ce soit dans le secteur du biologique ou même au niveau du commerce international agricole », affirme Benoit Girouard de l'Union paysanne. « Des entreprises comme Monsanto tentent à nouveau de forcer le blé OGM malgré son rejet quasi universel des agriculteurs et des consommateurs depuis 2004. Espérons que l'accord Canada-Europe soit aussi un autre clou dans le cercueil du blé OGM » de conclure Benoit Girouard.